

Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 14 octobre 2016

Déménagement des urgences de l'hôpital Paule-de-Viguiier pour améliorer la qualité et les conditions de prise en charge des patientes

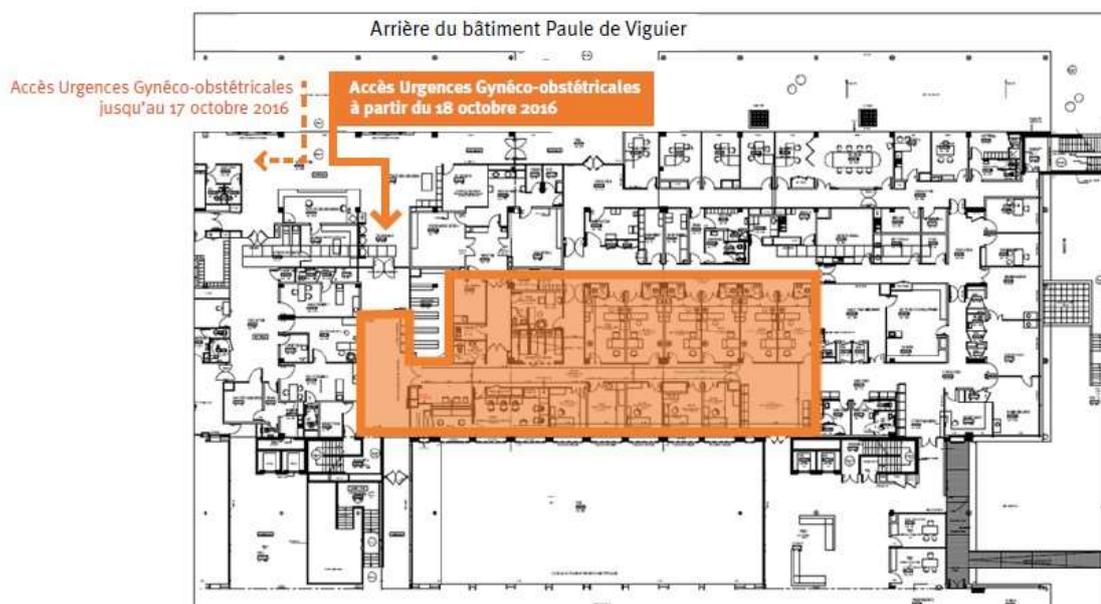
Dans le cadre du projet médico-soignant du pôle femme-mère-couple du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse, le déménagement des urgences gynécologiques et obstétricales de l'hôpital Paule-de-Viguiier aura lieu ce mardi 18 octobre entre 5h et 9h. L'entrée des urgences à l'arrière du bâtiment reste inchangée.

Projet médico-soignant du pôle femme-mère-couple

Afin de mieux répondre à une demande régionale croissante et de proposer des soins d'excellence, le pôle femme-mère-couple s'est engagé dans un projet médico-soignant ambitieux. Il consiste à développer la prise en charge par filières de soins. Il comprend notamment la création d'un grand secteur naissance, localisé à proximité immédiate des salles de naissance et du bloc dédié. La création de ce nouveau secteur de naissance implique la relocalisation des urgences gynéco-obstétricales, dont l'organisation spatiale pourra ainsi être optimisée.

Déménagement des urgences gynéco-obstétricales

Le déménagement des urgences gynéco-obstétricales se déroulera **le mardi 18 octobre à partir de 5 heures du matin**, horaire auquel l'activité des urgences est au plus bas, jusqu'à 9h. L'objectif de ce créneau horaire est de perturber le moins possible la réponse aux besoins de la population. La nouvelle localisation des urgences de l'hôpital Paule-de-Viguiier sera à quelques mètres du lieu actuel et ne modifiera pas l'accès à l'arrière du bâtiment.



Objectifs de la nouvelle localisation

Cette relocalisation permettra d'améliorer le fonctionnement des urgences, et notamment de :

- Dimensionner le secteur d'accueil et de prise en charge des urgences à la demande croissante de soins :
 - Augmentation du nombre d'espaces de consultation (plus 2 pour la gynécologie et plus 1 pour l'obstétrique), en rapport avec le nombre de passages (plus de 24 000 passages/an, en augmentation de plus de 10 % entre 2013 et 2015) ;
 - Adaptation des équipements en conséquence (monitoring et échographes) ;
 - Améliorer les conditions d'accueil et le circuit de prise en charge des patientes (salle d'attente couchée dédiée, salles d'attentes et circuits simplifiés) ;
- Moderniser les conditions de travail du personnel :
 - Locaux plus spacieux et plus lumineux ;
 - Sécurisation de l'accueil ;
 - Equipements adaptés.

Les anciens locaux libérés vont permettre le démarrage des travaux du futur grand secteur naissance, qui doivent durer 5 mois.

Contact presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**
Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : soulie.d@chu-toulouse.fr